**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

**Band:** - (2014)

Heft: 5

**Artikel:** La place d'armes de Bure : Chronologie d'un terrain d'exercice pour

blindés

Autor: Hutmacher, Stephan

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-781181

# Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

# **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 21.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Le capitaine Hutmacher devant sa compagnie.

Toutes les illustrations © Bat chars 17.

Bat chars 17

# La place d'armes de Bure: Chronologie d'un terrain d'exercice pour blindés

# **Cap Stephan Hutmacher**

Cdt cp chars 17/2

es premières intentions pour la création d'une place d'armes dans le Jura voient le jour après la Seconde Guerre mondiale, période où la question des blindés au sein de l'Armée suisse anime le Département militaire fédéral (DMF). Il faudra cependant attendre une vingtaine d'années pour voir les aboutissements de cet ambitieux projet militaire émerger des terres ajoulotes. Depuis son inauguration, de nombreux changements et améliorations sont régulièrement effectués afin de répondre aux normes de sécurité, aux besoins de l'armée, à l'amélioration de la cohabitation avec les habitants et travailleurs de la région et bien entendu au suivi des nombreuses contraintes politiques et économiques.

A travers les dates importantes qui ont fait l'histoire de la place d'armes de Bure et l'étude de l'évolution des troupes blindées qui forment une partie importante de notre armée, nous allons essayer de comprendre le développement de ce site militaire tout en nous interrogeant sur le sort qui lui sera réservé ces prochaines années.

#### Historique de la place d'armes de Bure

Les premières traces historiographiques remontent au 27 février 1948: le journal *La Sentinelle* fait état d'un projet pour la création d'une place d'armes dans le Jura destinée principalement à la formation et l'exercice des troupes blindées. Quelques jours plus tard, les régions de Saignelégier et des Franches-Montagnes montrent leur opposition à ce projet. En revanche, Porrentruy et l'Ajoie revendiqueront la possibilité d'établir une place d'armes sur leur territoire. En septembre de la même année, le château de Porrentruy est même visité par le chef d'arme de l'artillerie afin d'étudier la possibilité de transformation de l'édifice comme casernement.

Après de nombreuses oppositions de citoyens, de communes et de différentes associations, c'est en 1956, soit huit ans plus tard, que le DMF va étudier de manière plus sérieuse la possibilité de créer une place d'armes dans les alentours des villages de Bure et Fahy.

Le 26 août 1957, le Conseil fédéral adresse un message favorable pour la création d'une place d'armes dans la région de l'Ajoie et trois mois plus tard, le 18 octobre 1957, c'est la Commission militaire du Conseil national qui approuve le projet. En décembre 1957, un arrêté fédéral du Conseil des Etats adopte et ouvre le crédit de CHF 20'2 millions pour la construction de la place d'armes.

A l'automne 1958, le DMF entreprend les premières négociations pour l'acquisition des terrains de Courtemaîche et obtient les accords pour la création des installations ferroviaires. A cette même période, le même département nomme le colonel Christian de Weck gérant et le colonel Bernard Mettraux intendant de la place d'armes de Bure. C'est en 1959 que les terrains sont officiellement achetés et les travaux commencent dans les années suivantes.

En 1961, le Conseil national vote un crédit de CHF 87'64 millions pour la construction de la place d'armes et achète en décembre les terrains à Courtemaîche pour la voie ferrée. Le premier train arrive au printemps 1964.

Le 1<sup>er</sup> septembre 1965, le conseiller fédéral Paul Chaudet est présent à Bure pour l'achèvement des principaux bâtiments. Enfin, après plus de 20 ans de discussions, le 20 avril 1968 est le jour de l'inauguration de la place d'armes. Le 6 mai 1968, les premiers cours militaires ont lieu

Dans les années 70, de nombreux efforts sont faits pour améliorer la cohabitation avec les habitants de la région avec notamment la création de routes de contournement et l'interdiction de passage dans les villages pour les véhicules militaires lourds.

C'est en 1989, 23 ans après son inauguration, que la place d'armes débute les extensions et les premiers assainissements. En 1990, les travaux concernent le chauffage aux copeaux de bois, ce qui constitue une première jurassienne.

Le 7 juin 1999, le Conseil des Etats ratifie le crédit de CHF 17,9 millions pour l'aménagement du village d'exercice de Nalé, inauguré trois ans plus tard en 2003. Il montre l'importance de l'évolution dans les combats militaires et l'évolution des différentes armes. Il prouve également la volonté de l'Armée suisse de maintenir une armée capable de répondre aux éventuels conflits modernes que l'on peut observer régulièrement dans des pays en conflit. En parallèle, deux autres chantiers sont en cours: en 2001, la création de deux halles chars devisée à CHF 17 millions et, sur plusieurs années, l'amélioration des zones pour la protection de la faune et de la flore avec notamment la construction de trois ponts pour le passage des chars d'assaut et l'aménagement de trente mares pour la faune. Des investissements pour l'amélioration de l'infrastructure nécessaire à l'entretien de nos armes mais aussi des fonds utilisés afin de répondre aux exigences actuelles, comme par exemple dans pour préserver le patrimoine naturel.

En 2006, la Confédération vendra toutes ses terres situées hors du périmètre de la place d'armes. On peut en déduire qu'après les dernières réformes militaires d'Armée 95 et Armée XXI, la vision à terme de l'armée n'est pas dans l'agrandissement de ses infrastructures et de ses effectifs. Il s'agit désormais plutôt de la mise à jour, du perfectionnement et du maintien d'un niveau d'instruction élevé de toutes les composantes de l'Armée suisse.

En 2009, la place inaugure encore le Centre d'instruction pour les entraînements au combat urbain pour un coût de CHF 19 millions, dont le projet avait vu le jour en 2005. A nouveau un outil de formation à la pointe de la technologie qui permet de perfectionner les tactiques de combat et ainsi développer une armée efficace.

Enfin, et depuis 2010, le projet de remise à neuf des casernes est en cours. En 2014 a eu lieu la rénovation des deux premières casernes. Dès lors, le potentiel d'accueil restera sensiblement similaire, mais avec une remise aux normes et une amélioration de la qualité.

### Le char dans tout ça?

L'histoire du chariste moderne début véritablement lors de la Seconde Guerre mondiale par l'achat en 1939 de 24 véhicules blindés tchécoslovaques. Ainsi est entamée la transition de la cavalerie en une brigade blindée. La fin du conflit mondial instaure une nouvelle composante déterminante sur et hors les champs de bataille: l'arme nucléaire. Dans ce contexte, le char blindé devient une priorité pour l'Armée suisse tout en animant de longs débats sous la coupole fédérale et en dehors.

En 1951, la Suisse acquiert 200 chars légers AMX de production française. Suivront plus tard 100 *Centurions* Mk.III (1955) et 100 autres de la version MKVII (1957) achetés à la Grande-Bretagne. La fin des années 60 coïncide avec la volonté de la Confédération de se doter de son propre char fabriqué en Suisse. Ce projet ambitieux enregistre d'importants retards, imposant l'achat de blindés étrangers. Cette urgence se manifeste dans la volonté de veiller à une potentielle violation du principe de neutralité par les armées du bloc soviétique en ces années de guerre froide.

Le premier char suisse sort des ateliers fédéraux de Thoune en 1961. Les puristes noteront que cette première version n'est pas 100% swiss made, le moteur étant











allemand et des éléments de tourelles, français. Assez rapidement, le char 68 le remplace. En 1967, l'armée compte 24 bataillons de chars.

La fin des années 70 marque la fin du char 68, qui comportait trop de défauts difficilement améliorables. Un projet de char 75 est imaginé, mais abandonné en 1979. Le vétuste *Centurion* voit ses jours comptés et le char *Léopard* 2, blindé lourd et moderne, le remplace. Entre 1987 et 1993, 380 *Léopards* allemands sont construits sous licence. Aujourd'hui, ces modèles sont revus dans une nouvelle version WE. Jusqu'en 1994, l'armée suisse a acquis 1'100 chars de combats, toutes catégories confondues.

#### Conclusion

Nous avons pu observer à travers ce retour dans l'histoire que la place d'armes de Bure est un projet militaire d'après-guerre qui se construit dans une logique militaire avec le développement des troupes blindées dans l'Armée suisse. Un projet d'une telle ampleur n'est jamais simple à mettre en place et peut prendre des années, voire dans ce cas des décennies.

L'évolution de l'armée depuis l'inauguration de la place en 1968 à évolué avec son temps : amélioration des armes, évolution des infrastructures, développement électroniques, etc. Avec les dernières réformes militaires, la volonté politique et économique est clairement d'avoir une armée plus réduite mais plus efficace (moins mais mieux). Les derniers investissements engagés sur la place d'armes de Bure vont dans ce sens, avec la rénovation des bâtiments existants et la construction de nouveaux bâtiments dans un but de perfectionnement et de mise à jour des besoins de formations pour maintenir une armée efficace par rapport aux éventuels conflits envisageables. Si nous faisons référence à ces derniers investissements et aux dernières votations prouvant la volonté du peuple suisse de maintenir une armée de milice et de former nos jeunes soldats par le biais de l'école de recrue, alors la place d'armes de Bure a encore quelques belles années devant elle.

Elle le prouve encore aujourd'hui. L'importance de cette place dans le paysage militaire suisse n'est plus à prouver et, ce même en dehors de nos frontières, comme en témoigne par ailleurs la récente visite du Commandant des Forces terrestres norvégien, le Major Général Rune Jakobsen, venu observé une place d'exercice moderne et efficace en adéquation avec son temps.

S. H.

#### Sources:

Chronologie jurassienne, www.chronologie-jurassienne.ch
Regis Huguenin-Dumittan, « Histoire des blindés en Suisse. D'où vient
l'esprit caractéristique du chariste ? », in Armée actualité 2008/2, p. 9-12
Regis Huguenin-Dumittan, « Histoire des blindés en Suisse. D'où vient
l'esprit caractéristique du chariste ? », in Armée actualité 2009/1, p. 6-8
Hervé de Weck, « Le bataillon de chars 17. Histoire et évolution (1960-2003)», in Armee.ch 2010, p. 18-19
Journal du Jura (vendredi 19 avril 1968)